

LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 28 novembre 2011

ASSEMBLEE GENERALE DU 24/11/2011**COMPTE RENDU**

Notre assemblée départementale 2011 s'est tenue le 24 novembre 2011 dans la salle des Mille clubs de l'espace ARAGON à St Jean du Falga en présence de Christian GASTON, Secrétaire Général de l'Union Départementale FO et de Hélène FAUVEL Secrétaire Générale Ajointe au siège de FO DGFIP.

Ce fut une assemblée particulièrement riche et constructive, tant par les questions posées par les participants que par les éclaircissements et les précisions apportés par Hélène FAUVEL.

Nous avons évoqué la RGPP, puis nous sommes revenus longuement sur les nouvelles règles de gestion, avant d'aborder les résultats des dernières élections professionnelles, tant au niveau national, régional et en Ariège. Si nous ne pouvons pas nous satisfaire des résultats obtenus dans notre département, ils sont largement supérieurs à la moyenne régionale et nationale. La section de l'Ariège de FO DGFIP a été reconnue comme ayant obtenu des résultats tout à fait corrects dans ce contexte.

Puis le rapport moral et d'activité s'est poursuivi par le compte rendu des différentes instances où nous sommes impliqués, tant au sein de l'Union Départementale, que de la Fédération Générale des Fonctionnaires ainsi que le CHSDI, le CDAS et le comité technique local et les CAPL. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

L'assemblée Départementale s'est poursuivie par la lecture du rapport financier après avoir développé l'évolution du nombre des adhérents en augmentation significative en 2010 liée bien entendu à la fusion entre les deux anciens syndicats. La gestion de la section est saine et le quitus a été donné par la commission des comptes et la lecture d'une lettre reconnaissant les efforts accomplis par la section et les résultats de la syndicalisation. Ce rapport financier a lui aussi été approuvé à l'unanimité.

/..

Nous avons également renouvelé la commission des comptes. Elle est composée de Ibéria GAUTIER et de Nadine METGE

Puis nous avons procédé au renouvellement du comité départemental . La plupart des camarades ont reconduit leur candidature, d'autres ont préféré prendre du recul et nous avons intégré les deux nouveaux élus à la CAPL de C : Sophie LAURENT et Matthieu PAULY.

Voici donc la composition du comité départemental :

Joël ARAGOU, Jean – Paul BERTRAND, Pierre BONZOM, Jacques ESCANDE, Hélène ESQUIROL, Betty GONZALEZ, Sophie LAURENT, Françoise LLUSCA, Brigitte OLYNYK, Matthieu PAULY, Albert PEREIRA, Vincent RIEU CASTAING, Brigitte SANS ainsi que deux retraitées : Yvette FERRIOL et Anita LAVIGNE.

Puis le comité s'est retiré afin de procéder à la désignation du nouveau bureau :

Secrétaire Départemental : Hélène ESQUIROL
Secrétaire Adjoint : Vincent RIEU - CASTAING
Trésorière : Brigitte OLYNYK
Trésorier Adjoint : Jacques ESCANDE.

Une brève période de transition entre les deux équipes aura lieu afin de permettre un « passage de relais » en douceur. Les anciens se sont portés volontaires pour apporter leur expérience.

Ensuite, dans son intervention Christian GASTON est revenu sur des aspects plus généraux de l'activité syndicale au sein du département, mais également sur les élections professionnelles du 20 octobre au sein des fonctions publiques, puis il a évoqué la perspective du prochain congrès de l'Union départementale prévu le 8 mars 2012 à Foix.

Enfin Hélène FAUVEL qui avait déjà apporté des précisions et répondu à de nombreuses questions tout au cours de cette assemblée a développé deux sujets essentiels que sont :

- ↳ La défense du droit syndical
- ↳ Les conditions de travail.

L'on constate une perte du droit syndical dans la fonction publique , à titre d'exemple les autorisations syndicales ne seront plus calculées sur des 1/2 journée, mais sur les équivalents temps plein.

Les dégradations des conditions de travail sont en grande partie, pour ne pas dire exclusivement liées au suppression des effectifs, c'est donc un combat à mener.

D'autres menaces pèsent aussi sur nos services, comme le prélèvement à la source ou la création d'agences comptables. Si leur mise en place devenait effective, cela nous conduirait à une situation inextricable. Seul la vigilance et la mobilisation de tous dans l'action syndicale nous évitera cet écueil.

Pour clore cet matinée bien remplie, nous avons partagé le verre de l'amitié avant de nous rendre au restaurant « le père canard »